

Vallée de l'École

Nom officiel : Vallée de l'École

N° du site : 6894

Communes :

Courances, Dannemois, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-Ecole (91)

STATUT : Site inscrit

Par arrêté en date du : 22 mars 1978

SUPERFICIE : 1478.75 ha

LIMITES ET AUTRES PROTECTIONS : voir cartographie

OUVERTURE AU PUBLIC : oui

EXPOSÉ DES MOTIFS

La protection du site a été décidée en application de la loi du 2 mai 1930 pour son caractère pittoresque.

On lit dans le dossier d'archives :

“Située à 50 km de Paris, la vallée de l'École a gardé, jusqu'à l'ouverture de l'autoroute 6 son caractère original dans lequel alternaient le domaine bâti ancien, très typique de l'Île-de-France, dense et groupé autour de l'église, et le domaine agricole et forestier absolument vierge de toute construction, même agricole. En raison de la pureté spécifique du domaine bâti, du domaine agricole et du domaine forestier d'une part, et en raison de l'alternance le long de la vallée de ces éléments d'autre part, il résulte un paysage de haute qualité qu'il y a lieu de protéger. L'objet de la protection proposée est multiple :

- protéger la qualité architecturale des villages anciens en veillant à l'intégration des constructions à venir ;
- interdire les constructions isolées de quelque nature qu'elles soient ;
- limiter en surface les extensions urbaines.”

IDENTITE

Située à environ cinquante kilomètres de Paris, la vallée de l'École, affluent de la Seine, constitue la frange ouest du massif de Fontainebleau. Elle a gardé un caractère original associant des ensembles bâtis de bourgs anciens ayant peu évolué, denses et

groupés autour des églises, avec des maisons rurales simples édifiées en ordre continu, et d'un domaine agricole et forestier relativement préservé des constructions.

La rivière irrigue deux ensembles patrimoniaux majeurs : le château de Courance et la ville de Milly-la-Forêt, cœur du Gâtinais français. Les paysages sont doux et réguliers avec peu de déclivités, et les ensembles boisés forment un écrin remarquable qui, par endroits, permettent des ouvertures paysagères spécifiques du Gâtinais.